

La question du cinématographe en Suisse : (suite)

Autor(en): **Veillard, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 114

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'intérêt exclusif de la femme allemande pour les affaires du ménage, de la nursery et de l'Eglise (*Küche, Kinder, Kirche*. les malicieux ajoutaient : *Kleider*) était passé en proverbe. Mais depuis longtemps ce dicton ne correspondait plus à la réalité. La participation à la vie professionnelle augmentait dans presque toutes les classes de la société et le développement des aspirations intellectuelles et sociales allait de pair. Si le mouvement suffragiste proprement dit ne jouait qu'un rôle effacé en comparaison des pays anglo-saxons, d'innombrables associations groupaient les femmes selon leurs vocations, leurs intérêts, leurs visées d'avenir, et les rattachaient de près ou de loin au féminisme. Le Conseil national, fondé en 1894 et affilié bientôt au Conseil international, attirait à lui des membres de plus en plus nombreux : en 1918, environ 3500 sociétés; en 1920, 4350, représentant 90.000 femmes. Le programme n'avait pas été facile à établir en raison des grandes divergences de classe, d'opinion, de confession, etc. Mais il embrassa d'emblée la réforme du droit familial, de l'éducation, de la vie professionnelle et publique, visant à des progrès fondamentaux et à un sérieux élargissement du rôle féminin. Les conditions de travail étaient l'objet d'une sollicitude particulière (propositions en faveur des travailleuses à domicile, interdiction du travail des enfants, etc). La lutte contre la prostitution — où l'on finissait par se rallier au respect absolu de la liberté individuelle — contre les maladies vénériennes et l'alcoolisme, l'admission des femmes dans les tribunaux de prud'hommes et dans les tribunaux pour enfants, dans les commissions d'école et d'assistance, la protection de leurs intérêts professionnels, ont été au premier plan des pré-occupations.

Il est vrai que l'attitude réactionnaire du gouvernement et d'une notable fraction des classes dirigeantes mettait tout en œuvre pour entraver cette émancipation graduelle. Les efforts du Conseil se heurtaient entre autre aux paragraphes de loi qui interdisaient aux femmes — comme aux mineurs — de prendre part à des réunions politiques, disposition qu'on appliquait avec toute l'élasticité désirée!

Afin de faciliter l'œuvre commune, la question du suffrage avait d'abord été laissée de côté. Mais déjà en 1902, le développement des idées permettait à l'assemblée générale de poser le droit de vote comme base de son programme et de recommander la propagande suffragiste à toutes les sociétés affiliées.

En dépit de cette nouvelle orientation, les femmes avaient continué à ne prendre qu'une très faible part à la vie politique. Elles n'étaient donc nullement préparées à exercer les droits qui leur ont été conférés de façon si soudaine — d'aucuns diraient intempestive. Leur participation aux élections de l'assemblée nationale n'en a pas moins été considérable (97 % des électrices dans certains arrondissements). Elles n'ont pas, ainsi qu'on le craignait, contribué à grossir les rangs de la minorité conservatrice et rétrograde. Quarante d'entre elles ont été élues comme députées, ce qui constitue un record pour tous les Parlements où elles ont aujourd'hui le droit de figurer. En proportion équivalente, elles siègent aussi dans les Chambres des différents Etats du Reich.

Malgré le succès phénoménal et inattendu des revendications féministes, il eût été fort imprudent de dissoudre d'un seul coup des organisations dont le but n'était encore atteint que très incomplètement. Leurs aspirations, bien que réalisées par la loi, restaient en effet lettre morte tant qu'elles ne s'appuyaient pas sur le consentement du peuple tout entier. Une double obligation s'impose donc aujourd'hui. D'une part il s'agit de donner aux femmes de tous les milieux l'éducation qui les

rendra aptes à exercer les droits et à assurer les devoirs qu'entraîne leur situation transformée. D'autre part il est urgent de défendre vis-à-vis de la partie masculine de la nation le principe de l'égalité. L'expérience a déjà démontré à quelle résistance son application se heurtera de ce côté, surtout dans le domaine économique et industriel.

Les membres féminins des Parlements seront, cela va sans dire, en première ligne dans les combats. Mais pour que leur action soit fructueuse, il faut à tout prix qu'ils se sentent soutenus par toutes les femmes, à quelque parti, à quelque milieu qu'elles appartiennent.

Les associations suffragistes dissoutes se sont donc en grande partie reformées en groupements politiques. Ceux-ci désirent avant tout travailler sur le terrain municipal, ce qui répond à l'indiscutable compétence féminine pour les questions d'hygiène, d'assistance, de protection de la jeunesse, etc., etc. L'acuité des problèmes économiques et le renforcement de la concurrence ont rendu plus nécessaires que jamais de solides organisations professionnelles. Elles englobent à l'heure qu'il est les femmes juristes et économistes, les fonctionnaires de l'assistance, les maîtresses de maison, et bien d'autres encore.

Malheureusement la détresse financière qui pèse surtout sur les classes moyennes — où le féminisme à toujours recruté le plus d'adhérentes, entrave la propagande par la presse et l'éducation. Il n'en subsiste pas moins une ferme volonté de remplir pleinement, dans un sentiment unanime d'entière responsabilité, la mission qui est maintenant dévolue à la femme allemande. Elle est résolue à travailler de toutes ses forces à l'édifice qui abritera dans un meilleur avenir les nouvelles générations.

C. HALTENHOFF.

La question du cinématographe en Suisse

(Suite¹)

Les chiffres que j'ai relevés au cours de mon enquête m'amènent au même résultat :

Sur 32 films, 11 bons (soit le $\frac{1}{3}$), 6 qui étaient stupides et 15 qui étaient mauvais dans leur esprit, tout en étant extérieurement en ordre avec la loi. La moyenne était donc médiocre. Je n'ai relevé que deux scènes qui auraient dû être coupées. L'ensemble des 32 films vus contenait 66 scènes : suicides (2), liaisons irrégulières (3), rixes (37), adultères (5), meurtres (10), vols (2), stupéfactions (2), opiomanie (2), immoralité et prostitution (3), soit 2 scènes répréhensibles par film. J'ai noté 9 fois des intérieurs très luxueux (plus d'un sur 4). Pour donner une idée plus concrète de la composition des programmes, je relève ci-dessous les notes prises successivement au cours d'une bonne représentation, d'une médiocre et d'une mauvaise.

Bonne représentation. Cinéma A. 4 films.

1° *Cygnets et échassiers.* — Charmant film documentaire zoologique, avec de fort jolies photographies. Peut-être trop de texte. Les différentes espèces défilent avec description de leurs mœurs caractéristiques.

2° *Dix minutes au Music-Hall.* Tours d'acrobatie animale et humaine. Très joli.

3° *Billy esclave* (Charlot). Film humoristique genre Charlot, fou-rire charmant. Peut être vu par n'importe quel enfant.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février 1921.

4° *Mariage d'amour et mariage d'argent* film sentimental bien conçu et bien monté. Avec une idée. Tout à fait admissible. Toute cette représentation est excellente¹.

Représentation médiocre. R. B. 3 films.

1° *Les actualités traditionnelles* ont le seul défaut d'être trop courtes et de passer à toute vitesse.

2° *Les yeux de l'âme* — Drame de mœurs canadiennes. Pas d'intrigue. Peu ou pas de suite. Succession de tableaux peu intéressants. Deux rixes à coup de couteau. On pourrait profiter d'un tel film pour donner de belles photographies de paysages, des tableaux de mœurs et de folklore. On ne tire pas profit des mises en scènes.

3° *Barabas*. — Film-feuilleton, roman d'aventures de provenance française, supérieur aux films sensationnels violents qui viennent d'Amérique. Une tentative de suicide. Un tableau nous initie aux voluptés de la cocaïne en nous faisant pénétrer dans un salon où des névrosés des deux sexes se stupéfient. Scène suggestive à retrancher. Intérieur très luxueux. — Représentation fatigante par la tension nerveuse qu'elle provoque.

Représentation mauvaise. — C. L. 4 films.

1° *Actualités*. — Mêmes remarques que ci-dessus.

2° *Les plus belles femmes de France*. On ferait mieux de dire les plus vilaines femmes de France! Défilé de visages peints aux sourires factices, de poses prétentieuses, idiotes et provocantes.

3° *Le tigre sacré*. — Roman-feuilleton américain. 4 bagarres, 1 échange de coup de feu, 1 explosion homicide, 1 tentative de meurtre par submersion; intérieurs très luxueux. Succession de scènes du Far-West consistant essentiellement en galopades éfrénées, poursuites, corps à corps où l'on cherche à tuer l'adversaire; le coup de feu est naturel, il part pour un oui ou pour un non. Stupide.

4° *Intempérance*. — D'après Tolstoï! En réalité, prétexte pour promener les spectateurs dans les « sentines du vice » : absinthe, danseuses, prostitution, adultère, opium, vol, rien n'est épargné. En face du mari viveur, une douce femme légitime avec un chérubin d'enfant! Intérieurs très luxueux.

« Tout ce qui au théâtre est en récits (nous citons de nouveau M. Guex), au cinématographe est en action, et quelle action! la plus mouvementée, la plus brutale. Des faces grimaçantes, des yeux hagards, des bouches convulsées, des gesticulations, des fuites éperdues, des sauts de bête fauve sur sa victime, c'est toute une humanité d'épileptiques qui défile sur l'écran, et l'enfant, peu habitué à séparer le vrai du faux et à faire la part de l'illusion théâtrale, perçoit de la vie une image déformée, mais si vive et se mouvant dans un milieu si fidèlement rendu qu'il ne peut pas ne pas être atteint au plus profond de sa sensibilité. Et il suffit de se rappeler son instinct bien connu d'imitation pour être sûr que ce spectacle lui suggérera des envies et lui fournira des modèles dangereux. Aussi lit-on continuellement dans les journaux que tel jeune délinquant a raconté que c'est au cinéma qu'il a pris la première idée de son délit, et les directeurs des maisons de correction sont en général d'accord pour estimer que le cinématographe joue un rôle capital dans la formation criminelle de leurs pupilles ».

Interrompons cette citation pour l'illustrer de quelques exemples :

¹ Une telle représentation dont chaque film est bon est très rare. Il y a souvent de bons films (1 fois sur 3, d'après mon enquête), mais ils sont la plupart du temps précédés ou suivis de films stupides ou mauvais, ce qui donne une représentation médiocre. Il y a en outre des différences notables entre certains établissements.

En 1910, un négociant de Philadelphie se croyait trompé par sa femme. Il assiste au cinématographe à une scène d'adultère, ne peut plus se soustraire à l'obsession de la jalousie et tue sa femme d'un coup de revolver¹.

O. Götze raconte toute une série de vols directement suggérés par l'enseignement cinématographique. Un garçon de 12 ans vole 200 fr. à son père : « Je lisais toujours le roman de détective N. P., a-t-il déclaré, et j'ai pensé que je devais l'imiter; le cinématographe aussi m'avait inspiré ». Un jeune homme de 17 ans, de Iéna, est condamné pour 17 vols suggérés par des drames policiers de cinématographe. Un gamin de 11 ans, enthousiasmé par le cinématographe, commet une dizaine de vols en quelques jours.

Le même auteur a observé directement trois cas de vols d'enfants de 9 à 13 ans, suggérés par le cinématographe. Sellmann raconte comment un jeune homme de 17 ans était devenu détrousseur, grâce aux enseignements du film. Ayant vu une fois au cinéma comment on dépouille une dame de son sac à main, il avait depuis imité cet exemple; fait à noter, il opérait toujours en revenant du cinématographe.

En Angleterre, quatre écoliers, condamnés par le Tribunal de Hull pour vol avec effraction, exposaient que leur crime avait été inspiré par des scènes vues au cinématographe².

Dans le mémoire déjà cité, le procureur belge Collard cite de multiples délits dus à l'influence néfaste de films policiers.

A Lausanne, le prof. Reiss nous citait un cas de cambriolage raffiné commis par deux jeunes gens. En inspectant les lieux, on découvrit deux billets de cinéma. Information prise, les deux billets se rapportaient à une représentation donnée la veille et montrant un cambriolage semblable. Les deux garnements avaient opéré tout chaud en sortant. Et ainsi de suite.

A Genève, la police arrête le 2 août 1912 deux gamins de 12 et 13 ans qui, depuis quelque temps, avaient commis toute une série de vols. Ils faisaient partie d'une bande qui s'appelait la bande Zigomar, d'après la pièce cinématographique fort connue. De l'aveu du meurtrier Favre-Bielle, condamné à Genève, l'idée du crime lui a été suggérée par un film cinématographique. À la suite de cet aveu, le jury demanda spontanément aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la représentations de films criminels (Collard op. cit. p. 649).

« Peut-être exagère-t-on quelque peu l'importance de ce rôle et attribue-t-on avec trop de complaisance au cinématographe la paternité de fautes qui, même sans lui, auraient été commises³; il y a tels mauvais instincts qui savent toujours trouver leur pâture et rien n'est plus difficile que de reconstituer après coup la genèse d'un crime. Mais cependant, il n'est pas douteux que le cinématographe exerce souvent une influence néfaste sur la santé morale de l'enfant, et on peut ajouter qu'il n'est pas non plus sans danger pour la santé physique, en particulier pour la vue, bien que les perfectionnements apportés aient beaucoup atténué le papillotage des films qui, il y a quelques années, rendaient intolérables les spectacles cinématographiques un peu prolongés. Enfin on estime avec raison qu'il pousse les enfants à des dépenses tout à fait excessives; il résulte d'une statistique récente qu'à Stettin cette clientèle apporte aux cinématographes plus de 100.000 marks par an. La majorité de ces jeunes habitués appartient aux classes pauvres

¹ E. Schultze, cité par Cellérier.

² Cellérier, op. cit., p. 11.

³ Cf. Rapport Dubois. Rapport Henggeler, p. 82.

et il n'est pas rare que ce soit par la mendicité et par le vol qu'ils se procurent les ressources nécessaires pour se rendre à leur lieu de récréation favori! (Guex, *op. cit.*)

(A suivre)

Maurice VELLARD.

De-ci, De-là...

C'est avec une grande joie et une vraie fierté que nous enregistrons, parce que nous considérons la titulaire comme une des nôtres, la décoration de la Légion d'Honneur remise à Mme de Witt-Schlumberger. « Acte de justice indispensable », écrit la *Française*. Et cela est vrai, car l'œuvre de préservation sociale accomplie par notre amie n'est pas seulement vaste et féconde, mais dénote aussi chez elle un haut courage moral en paroles et en actions. Est-il besoin de rappeler que le grand travail de sa vie, avant qu'elle entrât dans la carrière suffragiste, fut la lutte contre la débauche, avec toutes les études, tous les contacts répugnants qu'elle comporte? Que, en plein Calvados, donc en plein pays de distillation d'eau-de-vie, Mme de Witt eut le courage, un jour de réception d'un conseil municipal villaigeois, d'informer ses hôtes que, chez elle, le café n'était accompagné d'aucun pousse-café, parce que cela était contraire à ses principes antialcooliques? Et que, enfin, pour se mettre résolument à la brèche de la bataille suffragiste, à un moment où celle-ci était certes encore envisagée de fort mauvais oeil, il fallait, pour la représentante d'une grande famille de la haute société protestante parisienne, une belle somme de convictions profondes et un sentiment très fort de son devoir?

Nous devons, à Genève, en particulier, beaucoup à Mme de Witt-Schlumberger, dont la conférence faite, il y a quelques années, à l'Athénée, sur le *Rôle moral du Suffrage féminin*, nous a gagnés bien des sympathies, et amené même de fervents partisans. Aussi tous nos lecteurs s'associeront-ils chaudement aux félicitations que lui exprime ici le *Mouvement Féministe*.

* * *

Le Comité directeur de la Fédération internationale pour le développement de l'enseignement ménager s'est réuni dernièrement à Fribourg, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Python, président de la Fédération. Pour répondre à la demande de divers pays d'Europe et d'Amérique, il a décidé l'organisation d'un troisième Congrès international, qui aura lieu à Strasbourg du 28 au 31 juillet 1921, et en a arrêté le programme. En voici les lignes principales: I. L'enseignement ménager dans les divers pays depuis 1913; II. L'enseignement ménager à l'école primaire; III. L'enseignement ménager, branche de formation générale; IV. La science ménagère à l'Université; V. Rapports entre l'enseignement ménager et l'éducation familiale; VI. Rapports de l'enseignement ménager et de l'éducation professionnelle; VII. Ecoles ménagères agricoles; VIII. L'enseignement ménager post-scolaire; IX. L'enseignement ménager normal; X. Inspection de l'enseignement ménager; XI. Enseignement ménager et amélioration des conditions sociales; XII. Formation professionnelle et orientation professionnelle.

Une assemblée tenue à Strasbourg, sous la présidence de M. Genoud, secrétaire de la Fédération internationale de l'Enseignement ménager, a constitué un Comité local d'organisation qui sera présidé par M. Roux, directeur de l'Enseignement technique d'Alsace-Lorraine. Il y a été établi que seuls les ressortissants des pays alliés ou membres de la Société des Nations ou demeurés neutres pendant la guerre seront invités à participer à ce Congrès.

Le premier Congrès international avait eu lieu à Fribourg en 1908, le deuxième à Gand (Belgique) en 1913.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

BERNE. — La Section bernoise s'est réunie le 16 février en assemblée générale. Pas mal de figures nouvelles s'y sont montrées, qui n'ont pas l'habitude de suivre les soirées mensuelles; c'est que l'ordre du jour promettait, après les rapports et nominations statutaires, des projections lumineuses du Congrès de Genève. C'est peut-être une indication utile pour l'avenir. La présidente fit son rapport annuel, en se plaignant du peu d'entrain que montrent les 480 membres à s'intéresser à la chose publique. La fatigue générale et les résultats négatifs des votations cantonales sont des facteurs importants pour expliquer cette passivité. Grâce au Congrès international, l'intérêt suffragiste s'est du reste intensifié par l'activité suffragiste de

Le procureur Collard déclare que les trois quarts des vols commis par des enfants dont il a eu à s'occuper avaient pour mobile le désir d'aller au cinéma à l'insu des parents. *Op. cit.*, p. 666.

notre Association suisse et la vie des sections a joué un rôle secondaire. — Le cours d'éducation civique semble bien remplir son but. Un excellent juriste, le Dr Flückiger, a développé dans une première conférence de deux heures l'origine et les bases juridiques des associations et corporations en tant que personnes morales, les prescriptions que leur octroie le code civil, les droits et les devoirs des individus qui en font partie. La semaine suivante on procéda à la fondation fictive d'une association professionnelle (les élèves des cours choisirent la couture) qu'on dota de statuts exemplaires! Les deux dernières soirées se passeront à faire présenter et discuter de petits rapports des élèves du cours. Nous sommes persuadés que toutes celles qui prennent une part active au travail d'une société auront tiré grand profit de cette instruction pratique. — Notre Commission cantonale travaille sous la présidence de Mme Wyttenbach et a toute espèce de projets pour se rapprocher des femmes de la campagne bernoise en leur faisant comprendre, non pas la doctrine, mais l'utilité pratique du féminisme. En les poussant à résoudre des questions d'ordre social, elles comprendront mieux ce qui nous empêche si souvent d'aboutir. Les demandes de conférencières pour les villes moyennes du canton augmentent du reste considérablement.

La suggestion d'organiser, par un beau dimanche de mai ou de juin une excursion de nos membres avec leurs familles aux environs de Berne, et d'inviter les femmes du grand village de Schwarzenbourg à voir nos projections lumineuses à l'auberge une après-midi fut accueillie avec applaudissements. — Le Comité fut réélu dans son ensemble, et le minimum de cotisation annuelle élevé de 50 cent. à 2 fr., plus 40 cent. pour la Caisse centrale. — Mme Merz profita de la discussion pour recommander chaudement à nos membres l'adhésion à un parti politique. C'est une école absolument nécessaire pour préparer les femmes à leur activité future, et la bonne volonté à notre égard du parti progressiste, par exemple, est si évidente, que les femmes en y entrant en masse trouveraient un terrain absolument malléable, puisqu'elles y exercent les mêmes droits que les membres masculins. — Les projections du Congrès de Genève firent grand plaisir. On admira surtout Maud Royden à Saint-Pierre, le beau profil de Mme Tata et la grâce souriante de Mrs. Gauntlett.

A. L.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes*. — Notre série de causeries *Quelle carrière choisir?* a continué cette quinzaine avec trois séances du plus vif intérêt. Le 11 février, Mme Suzanne Bonard, de l'Agence télégraphique vaudoise, a parlé avec chaleur et conviction, en même temps qu'avec charme et esprit, de la femme journaliste, crayonnant un tableau extrêmement vivant de cette carrière, et donnant des renseignements vécus sur les qualités spéciales d'intelligence rapide, d'ouverture d'esprit, de facilité de travail qu'elle réclame. Le 18, M. Edmond Boissonas a donné les plus encourageantes précisions sur ce que la carrière de photographe peut offrir aux femmes; et il y a certainement là une indication à suivre pour bien des jeunes filles ayant de l'adresse, du goût et une certaine facilité pour le dessin. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de publier des détails plus complets sur cette profession comme sur le journalisme féminin. Le même soir, Mme Bieler-Butticaz, la première femme suisse qui ait obtenu un diplôme d'ingénieur dans notre pays, a parlé avec enthousiasme de cette carrière, dans laquelle peu de jeunes filles s'engagent encore, et qui nous semble devoir être l'apanage d'un petit nombre, vu les qualités spéciales qu'elle exige. Ce qui n'empêche pas, bien au contraire, les femmes bien douées pour les mathématiques, de pouvoir y faire parfaitement leur chemin, surtout dans toute la partie de travail de bureau (dessins scientifiques, calculs, rapports, etc.). La série se clôture le 25 avec deux causeries sur la femme bibliothécaire, et la femme dans une maison d'édition. (Voir aux annonces.) — Le 16 février, une seconde invitation faite aux femmes occupant des postes responsables au Bureau International du Travail et au Secrétariat de la S. d. N., réunissait une quarantaine de personnes, dont la moitié à peu près de Genevoises, présidentes de Sociétés féminines, membres de Commissions de l'Union, etc. Cette fois, ce sont nos invitées qui ont fait les frais de la soirée en donnant sur leur travail les plus intéressantes précisions: Miss Lake, bibliothécaire en chef, et Miss S. Sanger, chef de section au B. I. T., Miss Fergusson, archiviste, et Mme Spiller, secrétaire à la Section politique de la S. d. N. Mme Sailler notamment a montré avec beaucoup de force et de justice les tâches que les femmes ont à remplir dans cette grande organisation internationale pour qu'aboutissent les justes désirs des féministes. Des conversations particulières autour d'une tasse de thé ont permis de nouer bien d'intéressantes relations, et il est vivement à souhaiter que ces relations en se multipliant, comme plusieurs de